



FORMULAIRE RÉGIONAL POUR UN PLAN INDIVIDUEL DE MESURES D'ADAPTATION

Dépositaire : Directeur, Ressources humaines, Centre du Canada	N° de document :	35-AF-101
	Version :	02
Approuvé par : Vice-président principal, Ressources humaines, Canada	Date d'approbation :	2022-02-28
Publié par : Ressources humaines, Canada	Date de révision :	2022-02-28
	Date de publication :	2022-03-01

Objectif

Ce formulaire régional a pour objectif de fournir les détails pour chaque plan individuel de Mesures d'adaptation en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Index des révisions

Version	Date	Nature des révisions
01	2021-06-01	Version initiale
02	2022-03-01	Nouveau format

1. Champ d'application

Le champ d'application de ce formulaire régional est défini dans le [Glossaire d'entreprise](#).

2. Public cible

Ce formulaire régional s'applique à tout le Personnel de SNC-Lavalin et se limite à la province de l'Ontario (Canada).

3. Définitions

Les termes commençant par une lettre majuscule sont définis dans le [Glossaire d'entreprise](#).

Aux fins de ce document, les références aux Employés se limitent à la province de l'Ontario (Canada).

« **Mesure d'adaptation** » désigne une modification ou une adaptation des tâches ou du milieu de travail permettant à un Employé d'accomplir les tâches essentielles de son poste de façon saine et sécuritaire, par exemple, la réduction des heures de travail ou des exigences de productivité ou l'offre d'appareils fonctionnels.

4. Formulaire

Plan individuel de Mesures d'adaptation

Employé : _____

Gestionnaire : _____

Service : _____ Date de la demande : _____

Veuillez joindre la demande de Mesures d'adaptation à ce plan et toute documentation à l'appui.

☐ Oui☐ Non

Veuillez fournir des précisions sur les Mesures d'adaptation fournies, y compris les échéanciers :

Exigence relative aux Mesures d'adaptation	Tâche du poste touchée par la limitation	Mesures d'adaptation	Format accessible, soutien requis en matière de communication

Sources de la documentation :

Source	Nom	Adresse	Téléphone
Médecin de famille			
Spécialiste			
Ressources humaines			
Santé et sécurité			
Autre (préciser)			

Période visée par les Mesures d'adaptation

Les Mesures d'adaptation doivent être mises en œuvre du _____ au _____.

Si aucune date de fin n'est prévue, la prochaine révision du présent Plan de Mesures d'adaptation aura lieu le _____.

(Le Plan de Mesures d'adaptation sera révisé au moins une fois par année.)

Veillez fournir des précisions sur le processus à suivre en cas d'urgence :

Mesures qu'il reste à prendre pour mettre en œuvre le plan de Mesures d'adaptation

Mesure	Affectée à	Date d'échéance

Date d'approbation des Mesures d'adaptation :

_____	_____
Signature de l'employé	Date
_____	_____
Signature du gestionnaire	Date
_____	_____
Partenaire d'affaires, Ressources humaines	Date

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et à l'article 29 de la Norme d'emploi – Processus de retour au travail, le plan de retour au travail vise à aider SNC-Lavalin à déterminer si, ou jusqu'à quel point, des Mesures d'adaptation raisonnables sont nécessaires pour un Employé qui doit retourner au travail avec des aménagements médicalement requis à la suite d'un congé d'invalidité. Ces renseignements sont privés et confidentiels. Ils seront conservés par les Ressources humaines et classés séparément du dossier personnel de l'Employé.

5. Exceptions et Dérogations

Pour demander une exception ou une Dérogation à ce formulaire régional, veuillez suivre le processus habituel et visiter la page [Dérogations aux Documents de gouvernance](#).

6. Informations complémentaires

Ce formulaire régional a pour but d'assurer l'excellence du service aux clients handicapés. Pour des questions ou de plus amples informations au sujet de ce formulaire régional, veuillez contacter votre service des Ressources humaines local.

Documents et réglementations connexes (<i>le cas échéant</i>)
Procédure régionale sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)
Lignes directrices régionales pour le plan d'intervention d'urgence en vertu de la LAPHO
Lignes directrices régionales pour le processus relatif aux plans d'adaptation individuels en vertu de la LAPHO
Lignes directrices régionales pour le plan d'accessibilité pluriannuel en vertu de la LAPHO
Formulaire régional pour un plan individuel de mesures d'adaptation lors d'une intervention d'urgence
Formulaire régional pour un plan de retour au travail

Note: Le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.